



COMMUNE DE BAGNOLS

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 05/05/2022

- Président de séance : Jean-François FADY, maire
- Secrétaire de séance élue : Audrey BARON-GUTTY
- Membres présents à la séance : 12 ; absents excusés : 2 ; absent : 1

DELIBERATION

Délibération 20220505-01 : Autorisation de recours au service civique

La commune de Bagnols souhaite mettre en place le dispositif du service civique au sein de la collectivité à partir du 1^{er} septembre 2022 pour 1 volontaire pour des missions d'animation et d'accompagnement scolaire et périscolaire. Le conseil autorise le Maire à demander l'agrément nécessaire auprès de la direction départementale interministérielle chargée de la cohésion sociale et à signer les contrats d'engagement de service civique. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération 20220505-02 : Participation et fiscalisation des charges dues au SYDER

Le Maire propose au conseil municipal de fiscaliser la totalité de sa participation au SYDER. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération 20220505-03 : Autorisation de travaux : projet de regroupement Mairie – Agence Postale

Le Maire propose au conseil municipal d'autoriser les travaux relatifs au projet de regroupement Mairie – Agence postale. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération 20220505-04 : Autorisation de travaux : remplacement des fenêtres des bâtiments communaux

Le Maire propose au conseil municipal d'autoriser les travaux relatifs au remplacement des fenêtres des bâtiments communaux. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération 20220505-06 : Réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER).

Le maire propose au conseil municipal d'approuver le recours au Centre de Gestion du Rhône au titre de la démarche de prévention « évaluation des risques professionnels » engagée pour l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels. La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération 20220505-07 : Installation d'une antenne de radiotéléphonie sur la ZA des Bruyères.

La commune de Bagnols a proposé le site de la ZA des Bruyères pour l'installation d'une antenne de radiotéléphonie par Bouygues Télécom suite au premier lieu d'implantation proposé et refusé par la mairie. Une étude de faisabilité a été menée et a conclu que le nouveau site était compatible. Le bail est en cours de rédaction et sera proposé prochainement à la commune. Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, a voté et adopté le projet avec : 5 contre, 1 abstention, 8 pour.

Délibération 20220505-08 : Signature d'une convention pour l'installation d'un camion à pizza sur la place du château à Bagnols. La délibération est adoptée à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION ou ARRÊTÉ

- Arrêtés municipaux pris depuis le 31 mars 2022, y compris les arrêtés d'urbanisme
- Décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal depuis le 31 mars 2022.

INFORMATIONS DES COMMISSIONS

Jean-François FADY : Le conseil municipal est consulté sur la demande de DIA pour les parcelles A 566 et A567 situées dans le Bourg. Il est décidé de ne pas aliéner ces parcelles. Organisation des élections législatives des 12 et 19 juin. Suite à un projet personnel, Sarah Renaud va quitter ses fonctions de secrétaire de mairie, recrutement lancé.

Audrey BARON-GUTTY : Début de l'étude diagnostic de l'église avec les relevés extérieurs et intérieurs du bâtiment réalisés par le cabinet Archipat.

CR de la séance du conseil municipal du 5 mai 2022

Anne LEROUX : Dimanche 8 mai : RDV à 10 heures à Bagnols pour la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 en commun avec Frontenas et Moiré. La prise en charge du périscolaire par Nadège Arricot et Sarah Renaud pour les facturations et les inscriptions fonctionne bien. Préparation des plannings 2022-2023 pour les agents scolaires et périscolaires

Besoins de la GV des Pierres dorées pour occupation de la salle des Deux Joseph car la salle d'animation rurale de Frontenas ne sera pas disponible

Thierry TRONCY : Temps de commission générale pour présentation et discussion du projet de regroupement des services de la mairie et de l'agence postale communale dans le bâtiment réaménagé de la mairie

QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux de la rue de la Pompe ont été suspendus la semaine du 2 mai en attendant un approvisionnement en matériaux
- Prochaine séance du conseil municipal : jeudi 16 juin 2022 à 20h00

La secrétaire de séance,



Audrey BARON-GUTTY

Le Maire,



Jean-François FADY